



République française
Département des Hautes-Alpes
Commune de Réallon

LISTE DES DELIBERATIONS.

Réunion du Conseil Municipal du 25 septembre 2025.

Référence	Objet	Décision
D2025_065	Budget Principal - Décision modificative n°2	Délibération approuvée
D2025_066	Renouvellement du contrat d'assistance juridique 2025/2026 avec la SELARL ROUANET.	Délibération approuvée
D2025_067	Approbation du rapport de la CLECT relatif au transfert des compétences et équipements Ecole de musique et de Danse et la bibliothèque de la commune d'Embrun à la Communauté de communes de Serre-Ponçon	Délibération approuvée
D2025_068	Déplacement du personnel de la Régie des Remontées Mécaniques	Délibération approuvée
D2025_069	Tarifs des Remontées Mécaniques - Hiver 2025/2026 Complément à la délibération N°2025-42)	Délibération approuvée
D2025_070	Tarifs de la redevance pour l'accès aux installations et aux services collectifs d'un site nordique dédié à la pratique du ski de fond, des activités nordiques et aux loisirs de neige non motorisés autres que le ski alpin pour la saison 2025/2026	Délibération approuvée
D2025_071	Mise en place de l'arrondi solidaire	Délibération approuvée
D2025_072	Tarifs assurance sur les forfaits des Remontées Mécaniques - Saison 2025/2026	Délibération approuvée
D2025_073	Organisation du Festival Torrent de Jazz - prise en charge de dépenses supplémentaires	Délibération approuvée

D2025_074	Rénovation d'un court de tennis sur la station	Délibération approuvée
D2025_075	Vente de matériel - Matériel de Disc Golf	Délibération approuvée
D2025_076	Contrat de partenariat avec la société Réal'Kart	Délibération approuvée
D2025_077	Rénovation de la Maison d'Accueil - participation financière du Budget Principal	Délibération approuvée
D2025_078	Abrogation de la délibération n°2025_60 en date du 19 juin 2025 concernant la location des cabanes insolites par la Régie des Remontées Mécaniques.	Délibération approuvée
D2025_079	Mise en place des astreintes et modalités d'indemnisation	Délibération approuvée
D2025_080	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour la halte-garderie : emploi d'une auxiliaire de puériculture contractuelle.	Délibération approuvée
D2025_081	Révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.	Délibération approuvée
D2025_082	PLU Révision simplifiée n°1 du Plan local d'Urbanisme – Demande d'une subvention dite « DGD ».	Délibération approuvée

Réallon, le 29 septembre 2025.

